

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 MAI 2024

L'an, deux mille vingt-quatre, le vingt-trois mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRESENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD.

POUVOIRS : M. Jacky GILLET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre HERVE
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN
Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à Mme Servane GESRET
M. Denis KEURMEUR a donné pouvoir à M. Eric MOISAN
Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Thierry LEBOUCHER, M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Alexis POIDEVIN

Date de la convocation et d'affichage : 17 mai 2024

Objet de la Délibération
n°2024-00388

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

- FINANCES :

- PARTICIPATION AUX FINANCEMENTS DE PROJETS SUR DES COMMUNES VOISINES :

➤ Agrandissement de locaux de la ferme d'Antan à Plédéliac

M. le Maire rappelle que l'Association de la Ferme d'Antan à Plédéliac recherche des financements pour un projet de construction de salles et extension de locaux.

Considérant l'impact touristique d'un tel projet sur le territoire qui complète l'offre touristique présente sur notre commune et les crédits inscrits au budget 2024, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de verser une participation financière à hauteur de 5 000 € à l'Association de la Ferme d'Antan à Plédéliac pour le projet d'agrandissement de locaux.

Le secrétaire de séance, M. Alexis POIDEVIN

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

